

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE CGT, CFDT, SUD, et CGT-FO

Pour quel Moyen Terme Insee se battre ?

La direction de l'Insee élabore actuellement des orientations fortes pour les années 2006-2010. Ce projet reprend largement les recommandations du rapport que l'Inspection Générale des Finances a réalisé sur l'Institut en 2004 :

- rupture arbitraire entre les choix d'avenir de l'Insee et de ceux des Services Statistiques des Ministères ;
- budgets et effectifs en régression ;
- mise en place d'indicateurs de réduction d'activité et modifications d'organisation qui en découlent ;
- indifférence aux conditions de travail, aux salaires et aux carrières des agents hormis ceux des cadres supérieurs.

Nous entendons nous opposer fermement, avec l'ensemble des agents concernés, à ces choix et à leurs conséquences !

En effet, ces orientations remettent en cause les missions du système statistique public comme celles de l'Insee.

Nos syndicats nationaux proposent à votre discussion ces revendications pour que l'Insee et les SSM (Services Statistiques des Ministères) répondent aux demandes d'information économique et sociale pour rendre à tous les citoyens sans exclusive un service public de qualité.

La Direction a demandé à tous les Directeurs Régionaux de remettre un rapport qui serait la déclinaison régionale du Moyen Terme dans leur établissement. Dans ce contexte général -baisse de moyens (effectifs et fonctionnement) et des regroupements imposés- le résultat risque d'être douloureux :

Un « grand jeu » de « qui perd perd » s'est engagé. Certains directeurs croient jouer le jeu en proposant de perdre des travaux, d'autres proposent de « piquer » les pôles des voisins, d'autres enfin persistent à vouloir garder suffisamment de compétences.

Comme pour Insee 2004, c'est la Direction nationale qui va trancher.

Et il n'est pas difficile de voir qui va perdre :

- en effectifs et missions : tous les établissements, mais principalement les petits et moyens ;
- pour ce qui est de la variété des travaux, la gestion de proximité, la privatisation de la logistique : tout le monde ;
- pour ce qui est de la réponse à la demande sociale et des missions exercées : l'ensemble des citoyens.

C'est à nous avec l'appui du personnel de ne pas laisser la direction jouer l'avenir des missions à la foire d'empoigne. C'est à nous, en lien avec les organisations syndicales qui y sont présentes, de réfléchir également à l'avenir du Système Statistique Public, les SSM étant largement les oubliés de ce projet de Moyen Terme.

Calendrier

12 octobre 2005 : séminaire « encadrement supérieur » à Rueil-Malmaison ;
fin octobre : réunion syndicat direction (non encore fixée) ;
6 décembre 2005 : CTP (Comité Technique Paritaire) sur le Moyen Terme.

Moyens budgétaires et effectifs : se battre ensemble pour obtenir les moyens nécessaires à nos missions !

La Direction programme son Moyen Terme dans un cadre de diminution budgétaires et d'effectifs.

Ce que nous proposons :

Au niveau européen, au plan national et encore plus régional, la demande d'information économique et sociale va croissant. Et, face à des officines privées souvent critiquables sur les méthodes statistiques et aux ordres de leur prestataire, nous voulons continuer à rendre un service public de qualité en toute indépendance.

C'est pourquoi nous dénonçons l'étranglement budgétaire de nos missions et demandons le recrutement immédiat d'agents afin de maintenir nos effectifs à un niveau compatible avec la réalisation de nos missions.

Cette demande va à l'encontre de l'esprit actuel qui est de dire : « avec les gains de productivité, si les effectifs baissent ce n'est pas très grave ». Nous pensons qu'au regard de l'accroissement des réponses que l'Insee se doit de faire à la société civile, l'embauche de personnels supplémentaires est indispensable. Nous demandons donc l'embauche nette de 300 agents, ainsi que le remplacement des agents qui vont partir à la retraite d'ici 2010.

Les nouveaux travaux et les chantiers de réflexion

Les demandes d'Eurostat, du CNIS ou celles exprimées en région sont croissantes. La direction renonce par avance à y répondre puisqu'elle programme une baisse des effectifs des SED en région. Elle n'envisage rien non plus pour permettre une meilleure connaissance dans le domaine des inégalités, du patrimoine réel des plus riches, de l'utilisation du profit des entreprises.

Ce que nous proposons :

-L'action régionale doit bénéficier de moyens supplémentaires :

- Tout d'abord les enquêtes et études statistiques des régions, des départements, des grandes collectivités locales, des services de l'Etat en région se multiplient. L'Insee doit devenir incontournable localement, notamment en matière de coordination, de programme et de méthodologie statistiques. La poursuite de la décentralisation nécessite un positionnement visible de l'Insee en région par rapport aux autres institutions.
- L'Insee doit déployer une offre large, non limitée aux acteurs du débat public en région mais élargie à l'ensemble des publics. Elle reposera sur deux piliers : d'une part les investissements des Psar, que les DR doivent utiliser comme autant de boîtes à outils ; d'autre part la capacité propre des services d'études à répondre à la demande qui leur est adressée, ce qui suppose des moyens en personnels, en formations, l'accès aux bases de données, la possibilité d'enquêtes d'initiatives régionales, etc. L'activité de diffusion doit retrouver une vraie place. En effet, l'Insee ne diffuse encore que très peu de la masse des statistiques et des études produites. Nous proposons qu'une priorité du Moyen Terme soit la valorisation de nos missions. Une fois ce travail mis en œuvre, les conséquences en sont naturelles. Chaque établissement doit être en mesure d'accueillir, d'orienter voire de renseigner l'ensemble des publics : les Bureaux d'Information doivent donc réouvrir. La diffusion large sur Internet doit se coupler à un service de traitement de la demande. La diffusion pour le « grand public » doit être active, y compris par la mise à disposition de personnels de l'Insee dans des institutions partenaires de la diffusion de l'information statistique.
- La politique de développement des CRIES en région avait été annoncée par le Directeur Général. Mais cela n'a pas été suivi d'effets : nous demandons qu'un plan soit établi afin que d'ici 5 ans toutes les régions aient leur CRIES, dans lesquels l'Insee devra impulser au moins une rencontre annuelle de ses participants.

Il s'agit pour nous d'un aspect essentiel du développement de l'Insee pour les 5 prochaines années !

-**Le recensement** doit rester une mission phare. Les résultats diffusés fin 2008 à l'issue du cycle de 5 ans détermineront les premiers chiffres de population légale. De leur qualité dépendra la validation à une large échelle des nouvelles méthodes de recensement. L'Insee doit maîtriser toutes les phases du processus : production du RIL, collecte, contrôle de la collecte et des traitements, production puis diffusion des résultats. L'externalisation de certaines phases (cela est déjà envisagé pour le flashage et le contrôle) ne pourrait qu'être préjudiciable à la qualité de la totalité du processus.

Il faut de nouveaux investissements pour améliorer la qualité du RIL, les méthodes statistiques, les modalités et le contrôle de la collecte, et les conditions de travail du personnel. La collecte des personnes vivant en habitat mobile et des personnes sans logement doit être prise en charge par l'Insee. L'enquête histoire familiale et vie quotidienne et santé qui existaient en 1999 doivent être à nouveau réalisées.

-**Les enquêtes auprès des ménages** : elles sont essentielles à l'établissement d'une statistique sociale diversifiée répondant aux défis sociaux actuels. Pour faire des économies sur les enquêtes ménages, l'Insee veut privilégier l'exploitation des données administratives, réputée à tort moins coûteuse, prenant ainsi le risque d'appauvrir l'information délivrée, voire de la biaiser... Les moyens doivent permettre à l'Institut de réaliser un socle d'enquêtes permanentes mais aussi de rester innovant en la matière. La dimension régionale des enquêtes (ad hoc ou extensions) est la conséquence immédiate de la prise en charge correcte des besoins statistiques en région que nous réclamons.

Nous proposons que chaque année 1/5 des régions bénéficient d'extensions -de questionnaire et/ou d'échantillon- régionales d'enquêtes, et que leurs budgets soient ajustés en conséquence.

Aujourd'hui, les Services Statistiques des Ministères se voient refuser la prise en charge de la collecte de leurs propres enquêtes par notre réseau d'enquêteurs. C'est inacceptable !

Nous exigeons la stabilisation du réseau d'enquêteurs dont la qualité est partout reconnue. Un statut, des rémunérations, et une protection sociale décentes doivent leur être octroyés.

-Sirène : l'Insee doit conserver la gestion de ce grand répertoire et en développer l'usage. Nos priorités : le renforcement des équipes pour répondre aux exigences de qualité statistique oubliées depuis 3 ans, élargir la palette des travaux offerts aux gestionnaires Sirène par l'ouverture à des études réalisées à partir de ses données, mieux coordonner la gestion de Sirène avec les autres missions statistiques sur les entreprises de l'Insee (CLAP, nomenclatures, enquêtes, etc.).

-Enquêtes d'Entreprises : Résane ou d'autres évolutions des enquêtes d'entreprises (Tourisme, LIFI, etc.) prévoient de dégager des « gains de productivité ». Nous refusons totalement les regroupements prévus des enquêtes Tourisme, qui sont un précieux élément de lien avec des partenaires locaux et un des derniers travaux motivants. La modernisation envisagée par le projet Résane doit être mise à profit pour mieux investiguer le monde des entreprises, dans le domaine mondialisé : des groupes, bien sûr, mais sans oublier les aspects de connaissance régionale et locale indispensables à l'équilibre des territoires. Il est indispensable de casser les frontières entre SES et SED pour être efficace dans ce domaine.

Le thème de l'utilisation de la valeur ajoutée par les entreprises constitue également un élément incontournable, aussi tabou actuellement pour l'Insee que des études sur les hauts revenus : une réflexion doit être engagée pour faire des propositions au CNIS.

Quelle organisation pour l'Insee ?

Conformément aux préconisations du rapport de l'Inspection Générale des Finances, la direction de l'Insee développe un vrai mécano de sites ou de pôles de compétence à des fins d'économies. Cette stratégie vise également à susciter la concurrence entre établissements et personnels. Elle menace directement le dynamisme et l'existence même de directions régionales.

Ces restructurations posent de nombreux problèmes :

- La variété des postes n'est plus assurée dans les établissements. Ces restructurations impliquent également une différenciation entre les pôles dits « d'excellence » et les autres, des postes de travail intéressants ou pas. C'est un puissant élément de démotivation des agents.

- Les restructurations sont conduites à marche forcée et dans des délais peu tenables : des compétences indispensables pour un véritable travail régional passent à la trappe à ces occasions, car la transmission des savoirs ne se fait pas. De fait, ce mécanisme conduit à des DR interchangeable, sans lien avec le tissu local où elles sont implantées.

- Les externalisations envisagées sont inadmissibles : que ce soit dans l'environnement des SAR (accueil) ou SED (PAO) nous estimons que les agents de l'Insee doivent continuer à faire ces travaux.

C'est pourquoi nous refusons ces restructurations :

- La direction envisage de concentrer les SAR dans quelques pôles. Les agents seront perdants dans le traitement de leurs dossiers : aujourd'hui nombre d'erreurs de gestion sont évitées parce que les agents des SAR ont une connaissance proche des agents, et qu'ils savent anticiper les situations administratives.

De plus, pour les agents travaillant dans des SAR, cela aboutirait à un travail répétitif et par conséquent des conditions de travail peu satisfaisantes, ce qui n'est pas admissible.

- Nous exigeons également que les postes d'hygiène et sécurité, les correspondants sociaux, les postes de logistique, la mutuelle et la formation soient présents dans chaque DR.

Mobilisation des personnels du CNI de Lille :

La fermeture du CNI a été annoncée dans le premier document de la direction.

Les personnels se sont mobilisés contre cette décision :

Leurs revendications : la pérennisation de l'activité du Centre ; l'attribution de nouveaux travaux informatiques de portée nationale ; un plan de formation pour les agents afin de renforcer la connaissance des nouvelles technologies ; l'affectation de cadres expérimentés et de nouveaux agents.

Après plusieurs interventions des personnels lors de réunions de la direction, et après qu'ils ont interrompu un serveur à deux reprises, la direction a proposé de créer un groupe de travail auxquels les agents pourront participer : les missions d'un nouveau Service National Informatique y seront discutées ainsi que les modalités de recrutement, de formation...

Ce projet ne sera pas abordé lors du CTP du 6 décembre, le groupe de travail ne commençant qu'au premier semestre 2006.

- Les sites informatiques doivent rester au nombre de 5 et doivent se voir répartir plus équitablement des programmes de travail conséquents.
- Aucun site de production (Prix, Sirene, Airepp...) ne doit être supprimé. La priorité est de redonner dans les DR les compétences perdues dans ces domaines.
 - Les enquêtes Tourisme doivent être présentes dans toutes les DR. En effet, elles permettent une connaissance du tissu local et des contacts fructueux avec les partenaires (entreprises et services de l'Etat en région). Il en va de même pour d'autres enquêtes auprès des entreprises (REE, ECMOSS...).

Pour un Moyen Terme réussi, un personnel bien payé aux carrières valorisantes

La direction de l'Insee a choisi de favoriser ses cadres supérieurs et refuse même de travailler sur un simple alignement des carrières des B et C sur celui d'autres administrations plus favorisées.

Tous les agents de l'Insee travaillent à l'excellence de l'Institut.

Tous doivent donc avoir une reconnaissance des qualifications qu'ils mettent en œuvre.

C'est pourquoi nous exigeons :

SALAIRES

Revalorisation pour tous du salaire de 50 points d'indice ;

C'est en effet la seule mesure qui permette de faire face efficacement :

- à la dégradation du pouvoir d'achat liée à la hausse des prix ;
- à l'injustice des augmentations « en pourcentage » intervenues ces 10 dernières années qui élargissent mécaniquement l'écart entre bas et hauts salaires ;
- à l'écrasement des carrières des C et B dont seuls les débuts de carrières ont été relevés (en fonction des augmentations du SMIC).

CARRIERES

Dans l'immédiat :

- La Direction de l'Insee peut et doit obtenir immédiatement le déblocage des carrières des AAP par l'obtention de l'indice 415 (qui existe déjà à l'Insee pour les filières de service). Elle a déclaré jusqu'ici « ne pas avoir le temps de s'en occuper actuellement » ;
- Nous exigeons que le MINEFI nous attribue le nombre de postes suffisant pour permettre le passage automatique entre AAP de 2^{ème} et 1^{ère} classe, de Contrôleurs de 2^{ème} en 1^{ère} classe, et de 1^{ère} classe en principal.
- L'ouverture d'une enveloppe individuelle de formation pour chaque agent, afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une formation générale personnelle, pas seulement liée à l'utilisation de leur outil professionnel.

Amélioration des carrières :

- La fusion des grades actuels (en C et B) pour permettre une progression correcte et linéaire des agents de ces deux catégories ;
- L'application immédiate et sans conditions aux attachés de l'Insee des avancées obtenues en matière de carrière lors des mouvements salariaux du début d'année ;
- Le MINEFI doit également attribuer à l'Insee un nombre de postes suffisant pour débloquer les passages de corps (de C en B, de B en A).

Recrutement :

- L'ouverture en 2006 d'un concours d'agents de catégorie C (cette année encore 18 postes de C ont été pourvus, mais par des accueils en détachement) ;

La création d'un plan de recrutement pluriannuel d'agents C, B et A pour pourvoir au remplacement des agents partant en retraite et faire face à l'accroissement de la charge de nos missions.

MOBILISONS NOUS ENSEMBLE POUR UN MOYEN TERME AMBITIEUX !

Paris, le 5 octobre 2005